

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 11 novembre 2013, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon, Paul-André Bégin et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis et Constant Roberge, contremaître des travaux publics.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- E) Varia
 - Rapport du maire sur la situation financière
 - Délégation de sorties
 - Dépôt des états comparatifs semestriels
 - Demande de Patrick Bélanger (roches)
 - Demande de Mario Brindle (trottoir)
 - Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec
 - Travaux dans les routes par Éoliennes de l'Érable
 - Modification au plan d'action du Pacte rural
 - Modification au contrat d'entretien d'hiver des chemins – secteur urbain
 - Signataires du contrat avec la Fabrique de St-Jean-Baptiste-Vianney
 - Taxe sur l'essence et la contribution du Québec
 - Maire suppléant
 - Autorisation de signatures des chèques
 - Nomination des comités municipaux
 - Nomination des représentants Réseau BIBLIO
 - Nomination des représentants au Comité consultatif d'urbanisme
 - Décision à la suite de notre demande de réexamen au MDDEFP
 - Mandat à un arpenteur-géomètre pour servitude de passage HSJ
 - Réseau d'aqueduc de Vianney
 - Arrérages de taxes
 - Appui à Serge Langlois (CPTAQ)
 - Projet de développement des terrains excédentaires du bâtiment St-Julien
 - Travaux réservoir d'eau potable Bernierville
 - Correspondance
- F) Rapport d'environnement et de voirie
- G) 2^e période de questions
- H) Présentation des comptes
- I) Clôture de la séance

2013-11-331 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-332 Intersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser le maire à intervertir les

points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-333 Adoption du procès-verbal

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 15 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

Le maire présente le rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Ferdinand.

2013-11-334 Rapport du maire sur la situation financière

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu que le conseil municipal autorise la publication du rapport du maire sur la situation financière dans le bulletin d'informations municipales. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-335 Prévisions de sorties

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
S. Tardif	bulletins de vote	Thetford Mines	2013-10-09
S. Tardif	bulletins de vote	Thetford Mines	2013-10-10
S. Tardif	bulletins de vote	Thetford Mines	2013-10-23
S. Tardif	MRC de l'Érable	Plessisville	2013-11-14
R. Croteau	MRC de l'Érable	Plessisville	2013-11-14

La secrétaire dépose l'état comparatif des revenus et dépenses réalisés au 30 septembre 2013 et ceux réalisés au 30 septembre 2012. Elle dépose également l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour 2013, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont elle dispose et ceux qui ont été prévus par le budget 2013 conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

2013-11-336 Trottoir en face du 741 rue Principale

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser le contremaître des travaux publics à refaire le trottoir en face du 741 rue Principale au printemps 2014. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-337 Adhésion au Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand est admissible au Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec en raison de la construction d'une ligne monoterne à 120kV pour intégrer au réseau le parc éolien de l'Érable sur son territoire;

Attendu que la MRC de l'Érable s'est vu allouer par Hydro-Québec, dans le cadre de ce programme, une somme de 160 926 \$ et que les organismes admissibles de la MRC de l'Érable se sont entendus pour la partager comme suit :

Sainte-Sophie d'Halifax : 109 430 \$

Princeville : 33 794 \$

Saint-Ferdinand : 11 265 \$

Paroisse de Plessisville : 6 437 \$

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a été informée par Hydro-Québec, lors d'une rencontre officielle tenue le 17 septembre 2013, de l'objectif, des conditions générales de réalisation, des domaines d'activité admissibles et du processus d'application du Programme de mise en valeur intégrée;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand désire adhérer à ce programme et s'engage à utiliser la somme allouée dans le but de réaliser des initiatives qui répondent à l'un des domaines d'activité admissibles et respectent les conditions générales de réalisation du programme;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à soumettre à Hydro-Québec pour approbation une fiche d'initiative dûment remplie pour chaque initiative proposée et à rendre compte à Hydro-Québec de l'utilisation de la somme qui lui est allouée;

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Paul-André Bégin et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand adhère au Programme de mise en valeur intégrée, autorise Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer une convention à cet effet avec Hydro-Québec et demande à Hydro-Québec de lui verser sa quote-part de la somme allouée. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-338

Travaux dans les routes utilisées par Éoliennes de l'Érable

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Claude Blier et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte les travaux réalisés par Éoliennes de l'Érable relatifs aux pontons dans toutes les routes qu'Éoliennes de l'Érable a utilisé sauf le ponton T-25 dans le rang 4 et les travaux du chemin Gosford. Adopté à l'unanimité des membres du conseil ayant le droit de vote sur cette question, le maire n'ayant pas voté.

Mme Blondeau et M. Gagnon reprennent leur place à la table du conseil.

2013-11-339

Pacte rural (plan d'action modifié)

Considérant que la municipalité de Saint-Ferdinand s'est engagée à réaliser la démarche de réflexion et de consultation demandée dans le cadre du pacte rural 2007-2014 de la MRC de l'Érable;

Considérant les résultats obtenus, soit l'identification des forces et des faiblesses de la municipalité ainsi que la détermination des principaux objectifs de développement et des projets en lien avec ces dernières;

Considérant la démarche de consultation réalisée dans la communauté en regard des éléments précédemment mentionnés;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter un nouveau plan d'action de la municipalité de Saint-Ferdinand puisqu'une modification lui est apportée;

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand adopte et dépose pour approbation à la MRC de l'Érable les documents suivants :

- Identification des forces et des faiblesses de la municipalité
- Description de la démarche de consultation réalisée dans la communauté et modifiée pour la phase no 2 du premier projet
- Plan d'action de la municipalité de Saint-Ferdinand modifié pour la phase no 2 du premier projet

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-340 Modification au contrat d'entretien d'hiver des chemins - secteur urbain

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a fait l'acquisition du 385 rue Principale;

Attendu qu'en étant la propriété de la municipalité, il y a lieu d'ajouter l'entretien d'hiver du stationnement dudit bâtiment;

Attendu que le contrat de déneigement pour le secteur urbain a été donné pour une période de 5 ans et que l'année 2013-2014 en fait partie;

Attendu que le point 6 dudit contrat stipule que le conseil municipal pourra allonger ou raccourcir le circuit de 4% du nombre total de kilomètre (11.48 km) et ce pour la durée du contrat confié à l'entrepreneur sans qu'une modification de cette nature donne, à ce dernier, droit à une compensation ou à un recours en dommage;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'indiquer à l'entrepreneur en déneigement, Transport Breton Lamontagne inc. de Saint-Ferdinand l'ajout à son contrat de déneigement, le stationnement du 385 rue Principale qui correspond à 0.31 km au prix mentionné au contrat. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-341 Achat d'une partie de terrain de la Fabrique St-Jean-Baptiste-Vianney

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand achète de la Fabrique Saint-Jean-Baptiste-Vianney, selon les ententes intervenues entre les deux parties, l'immeuble portant les numéros de lots 106-P et 106A-P du canton d'Halifax au montant de 70 000 \$ et autorise le maire Rosaire Croteau et la directrice générale et secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents requis.

Il est, de plus, résolu de mandater le notaire Me Paule Lavigne pour ladite transaction.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-342

Taxe sur l'essence et la contribution du Québec

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versements de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux par la présente résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-343

Maire suppléant

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu que Guylaine Blondeau soit nommée maire suppléant de la municipalité de Saint-Ferdinand pour les 8 prochains mois, soit de novembre 2013 à juin 2014 inclusivement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-344

Autorisation de signatures des chèques

Il est proposé par Paul-André Bégin, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser le maire Rosaire Croteau ou, en l'absence du maire, le maire suppléant Guylaine Blondeau et la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif ou, en l'absence de la secrétaire-trésorière, la secrétaire-trésorière adjointe Michèle Lacroix à signer tous les chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-345

Nomination des comités municipaux

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver les nominations suivantes pour les différents comités :

Voirie : Bernard Barlow, Jean-Claude Gagnon, Paul-André Bégin et Rosaire Croteau;

Environnement et aménagement : Guylaine Blondeau, Claude Blier et Rosaire Croteau;

Politique familiale et santé : Renée Vigneault, Guylaine Blondeau et Rosaire Croteau;

Comité de promotion économique : Claude Blier, Renée Vigneault et Rosaire Croteau;

Terrains excédentaires HSJ (TEHSJ): Jean-Claude Gagnon, Bernard Barlow et Rosaire Croteau;

Éoliennes : Renée Vigneault, Bernard Barlow et Rosaire Croteau;

Gestion du lac : Claude Blier et Rosaire Croteau;

Site web : Claude Blier et Paul-André Bégin;

Ressources humaines : Guylaine Blondeau, Renée Vigneault et Rosaire Croteau;

Centre municipal de Vianney : Jean-Claude Gagnon et Paul-André Bégin;

Loisirs et Clé des Bois: Paul-André Bégin, Guylaine Blondeau et Rosaire Croteau;

Bulletin d'informations : Renée Vigneault, Bernard Barlow et Rosaire Croteau;

Bibliothèque : Claude Blier et Guylaine Blondeau;

Grobec : Jean-Claude Gagnon;

Quad (vtt) : Guylaine Blondeau et Rosaire Croteau;

HLM : Renée Vigneault;

Corporation des chemins Craig et Gosford : Bernard Barlow;

Hôtel de ville : Paul-André Bégin, Bernard Barlow et Rosaire Croteau.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-346

Délégués au CRSBP

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de nommer Claude Blier, représentant du conseil municipal auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. et de nommer Lucie Lamontagne Lessard responsable de la bibliothèque municipale. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-347

Nomination au comité consultatif d'urbanisme (conseiller)

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de nommer Paul-André Bégin représentant du conseil municipal au sein du Comité consultatif d'urbanisme de l'ex-Bernierville, de l'ex-Saint-Ferdinand et de l'ex-Vianney. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-348 Nomination au comité consultatif d'urbanisme (citoyen)

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de nommer Mario Gosselin représentant des citoyens au sein du Comité consultatif d'urbanisme de l'ex-Saint-Ferdinand et de l'ex-Vianney. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-349 Sanction administrative du MDDEFP

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Claude Blier et résolu de payer la sanction administrative du MDDEFP relative au dossier 7430-17-01-32013-30/401020677 au montant de 5 043.56 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-350 Mandat à l'arpenteur géomètre Michel Benjamin

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu de mandater Michel Benjamin arpenteur géomètre pour préparer une description technique afin de délimiter précisément l'assiette de servitude de passage en faveur de la Société immobilière du Québec sur les terrains excédentaires de l'ancien hôpital St-Julien. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-351 Engagement municipal - aqueduc de Vianney

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à transmettre au MDDEFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux d'aménagement et d'exploitation d'un puits de captage d'eau souterraine, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-352 Engagement municipal - aqueduc de Vianney

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à faire analyser au moins une fois, par un laboratoire accrédité, les composés organiques volatils et semi-volatils (COV et COSV) comprenant minimalement les benzènes, toluène, éthylbenzène et xylènes (BTEX) et les autres paramètres organiques listés à l'annexe 2 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP), les hydrocarbures pétroliers C₁₀ à C₅₀, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et les pesticides listés à l'annexe 2 du RQEP, après un pompage continu d'au moins 72 heures en période estivale suivant le début de l'exploitation et à transmettre les résultats d'analyse à la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Québec dans les 60 jours suivants le prélèvement ou, si un résultat montre un dépassement d'une norme du RQEP, dans les meilleurs délais durant les heures ouvrables. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-353 Arrérages de taxes

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que le conseil municipal approuve l'état des arrérages de taxes au 8 novembre 2013 pour un montant de 214 100.56 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-354 Collection de taxes

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Paul-André Bégin et résolu que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à transmettre un dernier avis aux

onze (11) contribuables ayant des arrérages de taxes datant de 2010 à 2013 et que le conseil mandate Me Luc Ouellette pour collecter ces contribuables si le délai accordé n'est pas respecté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-355

Appui à Serge Langlois (CPTAQ)

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que la présente demande vise l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture une superficie de 4000 m² du lot no P-651 du rang 9, canton d'Halifax;

Attendu qu'une partie du terrain visé par la demande a été subdivisée avant l'adoption de la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec pour notre région;

Attendu que le terrain visé est situé à proximité de plusieurs résidences principales et secondaires;

Attendu que le terrain visé par cette demande est situé à environ 60 mètres de la zone blanche et que le terrain qui le sépare de la zone blanche est construit;

Attendu que l'utilisation actuelle de l'emplacement visé n'est pas propice à l'agriculture selon le potentiel des sols et la zone inondable;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles et n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins;

Attendu que le terrain visé est situé dans la zone Val soit un secteur de villégiature selon notre règlement de zonage;

Attendu qu'en augmentant la superficie du terrain appartenant actuellement à M. Serge Langlois à 4000 m², le terrain sera conforme aux normes actuelles de lotissement pour les terrains ne possédant pas de réseau d'égout et d'aqueduc.

Attendu que l'inspectrice en bâtiment et environnement confirme que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

Attendu que la municipalité a fait une recherche pour identifier les espaces appropriés disponibles et conformes à la réglementation municipale en vigueur actuellement et que le nombre est d'environ 35 terrains;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande présentée par Serge Langlois auprès de la CPTAQ visant à obtenir l'aliénation, le lotissement et l'autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricole une superficie de 4000 mètres carrés sur une partie du lot 651 du rang 9 du canton d'Halifax. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-356

Programme AccèsLogis Québec

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand accepte de vendre au Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand (CDPE) une partie (environ 50 000 pieds carrés) du terrain de l'ancien Hôpital St-

Julien sur la rue Principale, qui sera acquis de la Société Immobilière du Québec après approbation ministérielle, afin que le CDPE puisse faire construire un immeuble résidentiel de 20 logements locatifs, avec services, pour personnes âgées en légère perte d'autonomie dans la cadre du Programme AccèsLogis Québec de la Société d'Habitation du Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-357 Travaux d'étanchéisation - réservoir d'eau potable

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a demandé des soumissions sur invitation auprès de 3 soumissionnaires pour les travaux d'étanchéisation du réservoir d'eau potable de Bernierville;

Attendu qu'un seul soumissionnaire a répondu à l'invitation;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'octroyer le contrat à Recouvrements Polyjet pour les travaux d'étanchéisation du réservoir d'eau potable de Bernierville au montant de 85 387.33 \$ et d'autoriser le maire Rosaire Croteau et la directrice générale et secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer le contrat. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-358 Commandite au Club des Motoneigistes du lac William

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu de verser une commandite de 400 \$ au Club des motoneigistes du lac William inc. pour une publicité sur la carte des sentiers 2013-2014 incluant le logo de la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-359 Terrain du Ministère des Transports (rang 6)

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte les conditions du ministère des Transports, soit de défrayer :

- le coût de la préparation du plan d'arpentage;
- les frais notariaux;
- la valeur marchande du terrain convoité;

pour l'acquisition du terrain situé dans le rang 6 et portant les numéros de lots : 337-1-Ptie, 337-2-Ptie, 337-3-Ptie, 337-3-11 et 337-37-13-17, canton d'Halifax et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le consentement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 12 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2013-11-360 Activité sur la chaussée (Loisirs de St-Ferdinand)

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser les Loisirs de St-Ferdinand à tenir une activité sur la chaussée en face du belvédère de la marina entre 17h00 et 23h00 le 30 novembre 2013 dans le cadre du 1^{er} Marché public de Noël. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-361 Suspension de la séance

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Bernard Barlow et résolu de suspendre la présente séance à 21h30. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-362

Reprise de la séance

Tous les membres du conseil présents avant la pause formant toujours quorum, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu de reprendre les délibérations de la présente séance à 21h35. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-363

Rapport d'environnement

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport d'environnement d'octobre 2013 tel que présenté par Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-364

Rapport de voirie

Il est proposé par Paul-André Bégin, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter le rapport de voirie d'octobre 2013 tel que présenté par Constant Roberge, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-365

Présentation des comptes

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois d'octobre 2013 tels que présentés pour un montant de 299 020.78 \$ Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-11-366

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Paul-André Bégin, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 22h05. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière